

---

## Cours 3 Unité 10

### Fontaine, de Duchamp



#### Fontaine, 1917/1964 (Titre attribué : Urinoir)

L'original, perdu, a été réalisé à New York en 1917. La réplique a été réalisée sous la direction de Marcel Duchamp en 1964 par la Galerie Schwarz, Milan et constitue la 3e version.

Faïence blanche recouverte de glaçure céramique et de peinture  
63 x 48 x 35 cm

#### Biographie de l'auteur

Marcel Duchamp (1887-1968) est un peintre, plasticien, homme de lettres français, naturalisé américain en 1951.

Inventeur des ready-made au début du XXe siècle, sa démarche artistique exerce une influence majeure sur les différents courants de l'art contemporain.

#### Contexte (historique, social, artistique ...)

Contemporain du mouvement « dada » auquel on l'associe souvent, Marcel Duchamp connaîtra les grandes guerres mondiales 14-18 et 39-45, acteur de l'art d'avant-garde entre les deux guerres, il participera au Surréalisme d'après-guerre (39-45) et s'éteindra en 1968 au moment même où explosera le mouvement de mai 68 dont il a été certainement un précurseur.

#### Analyse de l'œuvre

La Fontaine est le plus célèbre des ready-mades de Duchamp. Elle a donné lieu à un grand nombre d'interprétations et d'écrits, parmi lesquels ceux de spécialistes de l'esthétique qui s'interrogent sur la redéfinition de l'art qu'elle implique.

A l'origine Duchamp achète cet objet, un urinoir ordinaire, pour l'envoyer au comité de sélection d'une exposition dont les organisateurs s'engagent à exposer n'importe quelle œuvre dès lors que son auteur participe aux frais. Faisant lui-même partie de ce comité organisateur, il souhaite éprouver la générosité de son principe.

Une fois l'objet acquis, Duchamp le retourne, lui donne le titre poétique de Fontaine et le signe Richard Mutt, en parodiant le nom du propriétaire d'une grande fabrique d'équipement. Avec un titre et un auteur, l'objet possède toutes les qualités extrinsèques d'une œuvre d'art. Mais il se voit refusé par le comité de sélection.

Pour l'inauguration de l'exposition, Duchamp demande à l'un de ses amis, riche

---

collectionneur, de réclamer la Fontaine de Richard Mutt. L'œuvre n'étant pas exposée, celui-ci fait scandale et prétend même vouloir l'acheter. C'est ainsi que, peu à peu, l'histoire de la Fontaine prend de l'ampleur.

Suite à l'exposition, Duchamp fait paraître une série d'articles sous le titre « The Richard Mutt case ». C'est l'occasion pour lui d'écrire des propos parmi les plus révolutionnaires et pertinents sur l'art, et de répondre à l'accusation de plagiat : «Que Richard Mutt ait fabriqué cette fontaine avec ses propres mains, cela n'a aucune importance, il l'a choisie. Il a pris un article ordinaire de la vie, il l'a placé de manière à ce que sa signification d'usage disparaisse sous le nouveau titre et le nouveau point de vue, il a créé une nouvelle pensée pour cet objet».

Selon Duchamp, l'artiste n'est pas un bricoleur et, dans l'art, l'idée prévaut sur la création. Cette conception rejoint celle des grands artistes de la Renaissance qui ont élevé la peinture au rang des arts libéraux - telles l'astronomie et les mathématiques - et en particulier Léonard de Vinci qui définissait l'art comme « cosa mentale ».

Toutefois, Duchamp s'en différencie en ce qu'il propose un objet qui n'a aucune des qualités intrinsèques que l'on suppose à une œuvre d'art, comme l'harmonie ou l'élégance.

Source : Collège Victor Demange <a href="http://www4.ac-nancy-metz.fr/clq-victor-demange-boulay/">http://www4.ac-nancy-metz.fr/clq-victor-demange-boulay/</a>
--